

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2014

Le six juin deux mille quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CARSAC-AILLAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BONNEFON, Maire.

Présents : Roland ARTUS - Catherine BENBRAHIM - Patrick BONNEFON - Annick CHARBONNIER - Dominique DEJEAN - Alain DEZON – Jacques HURTAUD – Fabienne JARDEL – Jean-Paul LABATUT – Brigitte LASVIGNE – Pierre LAUVIE - Cécile PUYBONNIEUX – Christian SOUGNOUX – Jean-Pierre TRAVERSE – Monique TREFEIL – Patrick TREILLE - Anne-Marie VILLACASTIN

Excusées : Sophie LAZZARINI - Catherine MERLOT

Sophie LAZZARINI a donné pouvoir à Monique TREFEIL

Catherine BENBRAHIM a été désignée secrétaire de séance

Date de convocation : 27/05/2014

1. Adoption du compte-rendu du CM du 28.04.2014

Le compte-rendu ne fait pas l'objet d'observations, il est adopté à l'unanimité.

Avant de débiter la séance, le Maire demande aux membres présents d'observer une minute de silence en mémoire des civils et militaires tués lors du débarquement du 6 juin 1944.

2. Renouvellement du bail de la Poste

Même si le loyer est peu élevé, le Maire souligne qu'il s'agit d'un service public important à maintenir sur le territoire de la commune.

Le CM accepte à l'unanimité le renouvellement du contrat de bail commercial dans les conditions ci-dessus.

3. Désignation des représentants dans les commissions communautaires

Les délégués titulaire et suppléant désignés pour les commissions sont les suivants :

Economie, aménagement de l'espace : Patrick TREILLE et Roland ARTUS

Voirie communautaire : Alain DEZON et Christian SOUGNOUX

Environnement, bascule, chenil, rivière : Pierre LAUVIE et Jean-Paul LABATUT

Petite enfance, jeunesse, sports : Monique TREFEIL et Brigitte LASVIGNE

Finances, logement, personnel : Christian SOUGNOUX et Jean-Pierre TRAVERSE

Communication, culture, tourisme : Jacques HURTAUD et Pierre LAUVIE

Santé, numérique, services publics : Catherine MERLOT et Cécile PUYBONNIEUX

Evaluation des transferts de charges (CLETC) : Patrick TREILLE et Pierre LAUVIE

4. Régularisation cadastrale par acte administratif

Il convient de régulariser auprès des services du cadastre la parcelle Section AO N°91 d'une surface de 119 m². En effet, celle-ci est enregistrée comme propriété de la commune alors qu'en réalité, elle appartient à Pierre BOUR. Cette régularisation s'effectuera sous la forme d'un acte administratif. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette régularisation et autorise Christian Sougnoux à signer l'acte administratif correspondant.

5. Mobilier urbain

Sur proposition de Roland Artus, le CM accepte l'achat de 14 balconnières, 15 demi-vasques et des plants de fleurs.

6. Extension du périmètre du SIDES

Les terrains de la ZAE de Vialard étant à ce jour totalement occupés par des activités économiques, il convient donc d'étendre le périmètre d'intervention du syndicat à des terrains nus jouxtant la zone équipée sur le territoire de la commune de Carsac-Aillac. Ces terrains ont une surface totale d'environ 10 hectares et permettraient ainsi l'installation de nouvelles activités économiques. A l'unanimité, le CM approuve l'extension du périmètre d'intervention du SIDES.

7. Point sur les dossiers en cours

Rentrée scolaire et TAP : la commission réfléchit à un changement des horaires des TAP pour les classes de maternelle pendant la sieste, sinon, besoin d'avoir 11 personnes encadrantes en même temps. Il faudrait alors une personne supplémentaire en plus des ATSEM pour la grande section.

Cette modification sera présentée au prochain Conseil d'Ecole qui est prévu le 17 juin. Il s'agit d'une grosse organisation à mettre en place, surtout qu'a priori, une quatrième classe de primaire serait ouverte provisoirement.

Le CM donne son accord à l'unanimité pour l'emploi du personnel nécessaire à hauteur d'environ 4 heures par semaine ainsi que du personnel pour faire le ménage dans les locaux scolaires.

La Commission TAP décide de se réunir le mardi 10 juin à 18h00.

Marchés : pour le marché hebdomadaire du dimanche matin, tous les stands sont placés, il manque à ce jour un primeur et un poissonnier. Pour le marché d'Aillac, une réunion est prévue le lundi 16 juin à 18h30 à la Mairie.

Extension de la bibliothèque municipale : le Maire présente les plans établis par le cabinet Coco Architecture : les membres du CM demandent à ce que les plans soient revus avec plutôt une grande baie vitrée et un balcon à la place de multiples ouvertures.

Par ailleurs, le CM accepte à l'unanimité de solliciter une subvention au titre le Réserve Parlementaire auprès de Claude Bérut-Débat, Sénateur de la Dordogne, pour un montant de 7 000 € pour le financement des travaux.

8. Compte-rendu des commissions

SIAEP : Dominique Dejean fait part du contrôle des bornes incendies ; dans l'ensemble, les tests sont concluants.

SICTOM du Périgord Noir : Patrick Treille et Pierre Lauvie (délégués pour la commune) font part de la dernière réunion consacrée à l'élection du Président et des Vice-Présidents ; Patrick Treille et Dominique Hermenault (Borrèze) sont délégués pour la CCPF.

SDE : Patrick Treille fait part des représentants pour le canton Domme-Carlux : Vincent Flaquière (VP), Patrick Treille et Huguette Villard pour Carlux et Germinal Peiro et Bernard Mazet pour Domme.

CIAS : Patrick Bonnefon et Monique Tréfeil font part de la réunion du 5 mai pour l'élection de la Vice-Présidente : 2 candidates avec 2 tours, élection d'Odile Couronné. La prochaine réunion du CIAS aura lieu le 18 juin à 18h00.

CCPF : Patrick Bonnefon fait part de la réunion du 13 mai avec le vote des indemnités des Président et Vice-présidents, la mise en place des commissions et la désignation des délégués. Le prochain CC aura lieu le 3 juillet à 18h00.

CCPF Commission Enfance et Jeunesse : Monique Tréfeil fait part des problèmes posés par les cours du mercredi matin, notamment pour l'ALSH de Carsac ; peu d'enfants sont inscrits pour le mercredi après-midi à partir de la rentrée 2014, ils vont faire un essai d'ouverture jusqu'aux vacances de Toussaint.

CCPF Halte nautique : le Maire fait part d'une réunion avec Mme Vialatte des services de l'Etat et la DDT le mardi 24 juin à 11h00 sur le site concernant le permis de construire et le PPRI.

CCPF Commission Culture : une réunion est prévue le jeudi 26 juin à 18h30.

SIDES : réunion avec la SAFER lundi 30 juin 2014 à 14h30 à la Mairie de Sarlat.

EHPAD Saint Rome : le Maire fait part de son inquiétude ainsi que celle du personnel et des membres du Conseil d'Administration concernant la gestion de l'établissement étant donné que M. Eymet, directeur, part fin juillet 2014 sur demande de l'ARS et alors que le déménagement se prépare.

9. Questions diverses

- Tarifs de la location de la salle des fêtes : sur proposition de la commission chargée des locations, des nouveaux tarifs à la journée ont été institués pour la salle des fêtes, les conditions jusqu'ici appliquées sont maintenues. Le CM accepte à l'unanimité les tarifs et conditions proposés par la commission.

- Désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales du 28.09.2014 : cette désignation de 5 délégués et 3 suppléants par scrutin de liste avec application de la parité doit se faire lors d'une réunion du CM qui doit avoir lieu le 20 juin. Celle-ci est fixée à 18h00 à la Mairie.

- Demandes de participations :

Amicale laïque : le Maire fait part d'un rendez-vous au cours duquel il lui a été demandé que l'association bénéficie de 3 locations gratuites de la salle des fêtes et la mise à disposition d'un local pour entreposer le matériel.

Festival du théâtre de Sarlat : courrier de demande d'aide financière pour cette manifestation. Pierre Lauvie propose d'accorder une aide pour cette manifestation qui est une institution dans le secteur. Après discussion, le CM décide à la majorité, par 10 voix pour, 6 contre et 2 abstentions, de verser une subvention de 100 € à cette manifestation.

- le Maire fait part de courriers de la Prévention routière, du Club des Aînés et du Club Nautique Sarladais de remerciements pour les subventions attribuées.

- Pétition : le Maire fait lecture d'un courrier accompagné d'une pétition de la part des riverains à Hermier et au Galajou le long de la route communautaire qui a été refaite en 2013. Du fait de la vitesse inconsidérée des automobilistes, ils demandent à la commune à court terme d'envisager : la pose d'un dispositif dissuasif, la limitation de la vitesse à 30 km/h et l'interdiction au passage de cars et véhicules supérieurs à 3.5 T.

Le Maire propose de faire un courrier expliquant que le CM a décidé en 2013 la limitation de la vitesse de cette route communautaire à 50 km/h et que les panneaux sont en cours de commande en coordination avec la CCPF.

- la date du prochain Conseil Municipal sera décidée le 20 juin 2014.

La séance est levée à 00h45.

A Carsac-Aillac, le 13 juin 2014